

COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2023/02/07

N° 03

DATE DE CONVOCATION :

3 FEVRIER 2023

DATE D’AFFICHAGE :

3 FEVRIER 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 23

Présents : 15

Votants : 22

L’an deux mille vingt-trois, le sept février à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*Salle Jean-de-la-Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

Étaient présents : Francis BELLUAU, Anne-Marie GARNIER, Jean COCHIN, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Jean-Louis CECCANTI, Annie COSME, Christelle DEROYE, Jennifer DIOT, Alain GALLET, Julie HEUZARD, Martine MALASSIGNÉ, Karine NÉEL, Guillaume TERTEREAU, Bruno TISON

Étaient absents excusés :

Aurélie CLAVON donne procuration à Francis BELLUAU
Philippe GAGNOT donne procuration à Guillaume TERTEREAU
Christophe GOUSSÉ donne procuration à Christelle DEROYE
Viviane GROUARD donne procuration à Jean COCHIN
Sylvie HÉRON donne procuration à Anne-Marie GARNIER
Lucas JUIGNÉ donne procuration à Bruno TISON
Magali LOUAZÉ donne procuration à Alain GALLET
Laëtitia ROSSI

Secrétaire : Alain GALLET

OBJET : Location du rez-de-chaussée de l’immeuble cadastré AC n° 68 – 10 place Nationale

La Municipalité a été contactée par Mme PETIT, gérante de la Société « *ATOUTS POILS* », spécialisée dans le toilettage canin.

Afin d’élargir sa clientèle, Mme PETIT souhaiterait transférer son activité au rez-de-chaussée de l’immeuble situé 10, place Nationale, propriété de la Commune.

Après échanges avec l’intéressée, il est proposé au Conseil Municipal de louer le rez-de-chaussée de l’immeuble cadastré AC n° 68 situé 10, place Nationale à Mme PETIT, représentant la Société « *ATOUTS POILS* » pour un montant de **350 €/mois durant 12 mois** puis de **450 €/mois** ensuite. Les charges annexes (*eau, électricité, gaz, téléphone...*) seront supportées par le locataire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ACCEPTÉ à l’unanimité des membres présents et représentés de louer le rez-de-chaussée de l’immeuble cadastré AC n° 68 situé 10, place Nationale à Mme PETIT, représentant la Société « *ATOUTS POILS* » pour un montant de 350 €/mois durant **12 mois** puis **450 €/mois** ensuite (*charges non comprises*).

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le sept février deux mille vingt-trois.

Francis BELLUAU,
Maire,

Publiée par voie électronique
Le 20 février 2023